

## Glossaire

### **Définition : zone sensible**

Auteur : anemone-clown

Date publication : 25-12-2007

(au sens de la directive européenne). Bassin versant dont des masses d'eau significatives à l'échelle du bassin, sont particulièrement sensibles aux pollutions. Il s'agit notamment de celles qui sont sujettes à l'eutrophisation et dans lesquelles les rejets de phosphore, d'azote, ou de ces deux substances, doivent être réduits. Les cartes des zones sensibles ont été arrêtées par le Ministre chargé de l'Environnement et sont actualisées au moins tous les 4 ans dans les conditions prévues pour leur élaboration.

Textes visés : Directive 91-271-CEE du 21/05/91 et Article 7 du Décret 94-469 du 03/06/94